

Réf: Dossier N° 079741

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KOUMA MAMANI PRESTIGE » en abrégé « KMP »

Siège social Abidjan, Cocody, II PLATEAUX ANGRE 7EME
TRANCHE EN FACE DU TERRAIN D'ANGRE PRES DE LA
PHARMACIE DES LAUREADES VILLA 1 DJIBI, Lot 3454, Ilot 279

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 09/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOUMA MAMANI PRESTIGE » en
abrégé « KMP »

Objet : IMPORT-EXPORT, CREATION DE LOGICIEL INFORMATIQUE, SECURITE INFORMATIQUE, MAINTENANCE INFORMATIQUE ET VENTE DE MATERIEL INFORMATIQUE, QUINCAILLERIE, BATIMENT TRAVAUX PUBLICS (BTP), TRANSPORT, VENTE EN LIGNE, TRANSFERT ET RETRAIT D'ARGENT, RESTAURATION.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, II PLATEAUX ANGRE 7EME
TRANCHE EN FACE DU TERRAIN D'ANGRE PRES DE LA
PHARMACIE DES LAUREADES VILLA 1 DJIBI, Lot 3454, Ilot 279

Dirigeant(s) : M KOUMA MAMANI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01110 du 18/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°06600/GTCA/RC/2022 du 18/02/2022

